



Société Anonyme au capital de 7 407 543 €
Siège Social : 60 boulevard Thiers - 42007 SAINT ETIENNE
R.C.S. Saint-Etienne 433 925 344

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 mai 2008

Synthèse établie suite à la décision du conseil d'administration de procéder au lancement effectif du programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 mai 2008.

Emetteur : Société SAM, cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Caractéristiques des titres à acquérir : Actions ordinaires en capital – code ISIN FR 0000044497

Part du capital et nombre maximal de titres autorisés :

- 10 % du nombre d'actions composant le capital social au moment desdits rachats.
- Soit 37 987 actions au maximum dont 1 657 actions propres auto-détenues à ce jour représentant 0,44 % du capital social. Le nombre maximal d'actions pouvant être acquies s'élève à 36 330 actions soit 9,56 % du capital.

Prix d'achat unitaire maximum : Il ne pourra pas dépasser 45 € par action.

Objectifs par ordre de priorité :

- Consentir des options d'achat d'actions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.255-180 du Code de commerce ou leur proposer d'acquérir des actions dans les conditions prévues aux articles L.443-1 et suivants du Code du travail ou d'attribuer gratuitement des actions de la Société aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce,
- Animer le titre de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI conclu avec un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante,
- Les annuler ultérieurement dans le cadre d'une réduction de capital à approuver par une future assemblée générale extraordinaire,
- Remettre les titres de la Société en paiement ou en échange, dans le cadre de la réalisation d'opération de croissance externe conformément à la réglementation applicable.

Répartition par objectifs des titres de capital détenus (au 17 juin 2008) :

- 861 actions au titre des plans d'options d'achat et d'attributions gratuites d'actions,
- 766 actions au titre de l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Durée du programme : 18 mois maximum, avec fin à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le descriptif complet du programme de rachat d'actions est disponible au siège social sur simple demande ou sur le site Internet de la société www.sam-actionnaires.com dans la rubrique «information réglementée AMF».